

Dossier 2

Deuxième transformation du bois

Après la phase de 1^{ère} transformation du bois, la 2^{ème} transformation est l'étape qui apporte de la valeur ajoutée au matériau bois. Les produits transformés sont ensuite envoyés dans les filières de distribution et de mise en œuvre, pour un usage professionnel ou directement pour le consommateur final.

Caractérisée par des activités très diverses, la 2^{ème} transformation du bois se compose de trois branches :

- > la branche production, liée à la fabrication industrielle de produits (ameublement, menuiserie, emballage) ;
- > la branche construction, relative à la réalisation d'ouvrages et d'aménagements pour le bâtiment (charpente, ossature...) et le génie civil ;
- > la branche agencement, artisanat et métiers d'art.

La 2^{ème} transformation du bois regroupe deux typologies d'entreprises :

- > des filiales de grands groupes de dimension européenne et internationale ;
- > de nombreuses PMI et entreprises artisanales, souvent implantées à proximité des bassins forestiers en zone rurale.

Depuis 2000, la 2^{ème} transformation concentre le gros de son activité dans le commerce et la construction. Les autres débouchés ont souffert et, en particulier l'industrie papetière, qui a perdu 15 000 salariés, et celle du meuble (-10 000 salariés). (Chiffres Sessi 2008)

BOIS ET HABITAT : UN DÉBOUCHÉ DURABLE

Matériau tendance, le bois est doté d'un fort pouvoir d'attraction tant par ses qualités environnementales qu'esthétiques. Le bois jouit d'une excellente réputation auprès du consommateur.

Charpente, ossature, enveloppe... la part du bois dans la construction est en constante évolution. La construction bois s'impose comme le premier débouché de la filière avec une consommation moyenne de 15 millions de mètres cube par an. En 2001, les principales organisations professionnelles du bois et de la construction (FFB, CAPEB) cosignaient avec l'État une charte intitulée Bois Construction Environnement. Parmi les objectifs prioritaires se trouve l'augmentation de la part du bois dans la construction à 10 voire 12,5 % en 2010.

Bien qu'impacté par le recul de nombre de mises en chantier depuis fin 2008 (environ - 8%), il reste promis à un bel avenir à moyen et long terme. Selon une étude du cabinet Xerfi (Maisons en bois, en kit et mobil-home – avril 2009), plusieurs facteurs conjugués depuis 8 ans ont permis de multiplier par trois le marché de la maison bois : engouement pour l'habitat durable, mesure réglementaires favorables, baisse des taux de crédit, évolutions démographiques... Aujourd'hui, la filière bois s'arroge 7 à 8% du marché des maisons individuelles (source AFCOBOIS), construites principalement dans les régions de l'Ouest de la France.

Le dynamisme de la construction bois profite principalement aux industries de charpentes, de panneaux et de menuiseries. Si ces deux dernières connaissent une concurrence virulente d'autres matériaux comme l'aluminium et le PVC, l'activité des entreprises de charpente a doublé en termes de quantités produites.

Émergente, attractive et promise à un avenir serein, la construction bois attire de nombreux industriels. Ils y trouvent un débouché propice au développement de leur activité, à l'image de l'entreprise Bénéteau, spécialisés dans les bateaux de plaisance, qui a créé en 2008 une filiale de fabrication de maisons à ossature bois.

www.expobois.fr

<p>Contact presse : CLC Communication Jérôme Saczewski / Muriel Chrisostome Tél : + 33 (0)1 42 93 04 04 Mail : j.saczewski@clccom.com m.chrisostome@clccom.com</p>
